

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Kristina Michaud  
Députée d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia



Mise à jour économique :

## **Encore un rendez-vous manqué pour le financement des soins de santé**

Ottawa, le 14 décembre 2021 – Le chef du Bloc Québécois et la députée d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia ont déploré une mise à jour économique famélique dans laquelle le gouvernement Trudeau amorce un conflit avec le Québec et les provinces en refusant catégoriquement toute augmentation du financement fédéral des soins de santé.

« Cinq jours après que le Conseil de la fédération eut exigé à l'unanimité une rencontre avec Justin Trudeau pour négocier une hausse du financement des soins de santé, le premier ministre lui ferme la porte au visage. Cette mise à jour économique instrumentalise les dépenses ponctuelles et exceptionnelles de la pandémie pour tenter de justifier un désinvestissement à long terme en santé. Le fait saillant de cette mise à jour économique sous le signe de la vacuité, c'est qu'Ottawa part en guerre contre le front commun du Québec et des provinces, en plus de fermer les yeux sur les besoins criants du personnel soignant et des centres de soins », a déclaré Yves-François Blanchet.

Le gouvernement fédéral maintient l'indexation du Transfert canadien en matière de santé à 3 %, soit le minimum légal et en deçà de la hausse annuelle des coûts des soins, et ce, jusqu'en 2027. Pourtant, le Québec, les provinces et les territoires réclament à l'unanimité un paiement immédiat de 28 G\$ jusqu'à couvrir 35 % des coûts, suivi d'une indexation de 6 %. « Le gouvernement refuse de faire sa part dans le financement des soins de santé prétextant les dépenses liées à la COVID-19, mais le sous-financement fédéral de la santé est un problème permanent qui étrangle les finances du Québec. Ce faisant, Ottawa perpétue le déséquilibre fiscal et fait fi des leçons qu'il aurait fallu tirer de la pandémie. Justin Trudeau n'a pas entendu l'appel à l'aide du personnel soignant », a déploré Kristina Michaud.

À la suite de pressions du Bloc Québécois, le gouvernement annonce une indemnisation de 742,4 M\$ pour les travailleurs âgés subissant des coupes de leur Supplément de revenu garanti (SRG) pour avoir légitimement reçu de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) durant la première vague. Toutefois, le remboursement prendra la forme d'un paiement unique en mai 2022 seulement. « Nous saluons qu'il y ait des sommes pour les travailleurs âgés. Mai 2022, c'est toutefois très tard. On parle ici d'ânés parmi les moins nantis, qu'Ottawa prive de centaines de dollars chaque mois depuis juillet. Ces gens-là ne peuvent pas se permettre cinq mois de plus de précarité alors que plusieurs en sont rendus à se priver de médicaments ou à vendre leurs biens et que l'inflation fera grimper le prix du panier d'épicerie de 7 %. Le gouvernement doit accélérer le versement », a ajouté la députée.

À l'image du discours du Trône, la mise à jour économique 2021 est d'une rare brièveté et comporte peu de nouvelles mesures. « C'est un exercice digne d'un gouvernement épuisé. La mise à jour n'offre aucune réponse à la pénurie de main-d'œuvre, aucune piste de réflexion visant l'augmentation de la productivité et présente une sous-estimation considérable de l'ampleur des problèmes d'approvisionnement reflétée par de maigres pistes de solution. Les mesures de lutte aux paradis fiscaux annoncées le printemps dernier sont aussi repoussées à plus tard, sinon carrément disparues du radar. Alors qu'on est en plein cœur de la relance, difficile de distinguer un leadership de la part d'Ottawa en matière économique. Le Bloc Québécois n'abandonnera pas son combat, aux côtés du Québec et des provinces, pour une augmentation durable et sans condition du financement fédéral des soins de santé. Nous n'abandonnerons pas non plus notre travail pour un meilleur soutien à l'ensemble des âgés. Et plus que jamais, le Bloc Québécois n'abandonnera pas son approche de propositions pour le Québec au Parlement fédéral, parce que le gouvernement fédéral a visiblement besoin d'inspiration », a conclu M. Blanchet.

-30-

Source :  
Pénélope Garon  
[Penelope.Garon.306@parl.gc.ca](mailto:Penelope.Garon.306@parl.gc.ca)  
418-713-9159